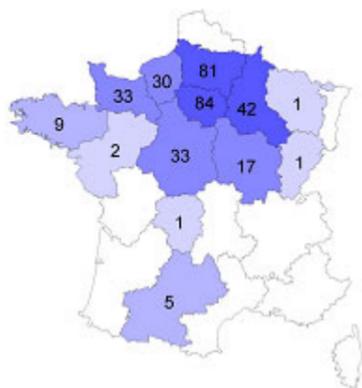
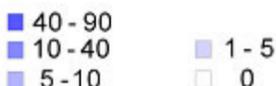


75 % du bois d'Île-de-France est récolté par des entreprises non franciliennes

Volumes de bois récoltés en Île-de-France par les différentes régions



en milliers de m<sup>3</sup> ronds



Source : Agreste - EAB 2006

## Hausse des sciages

Le volume des sciages franciliens continue à augmenter en 2006, avec + 5,7 %. Il est de 9 100 m<sup>3</sup>. Les sciages de résineux s'accroissent au détriment des feuillus. Les conifères dominaient déjà dans cette production en 2005. Leur volume s'est encore accru de 39 % en 2006. Ils deviennent la part essentielle des sciages : 72 %. Les sciages de feuillus ont baissé de 39 %. Les 2/3 de ceux-ci sont des sciages de chêne.

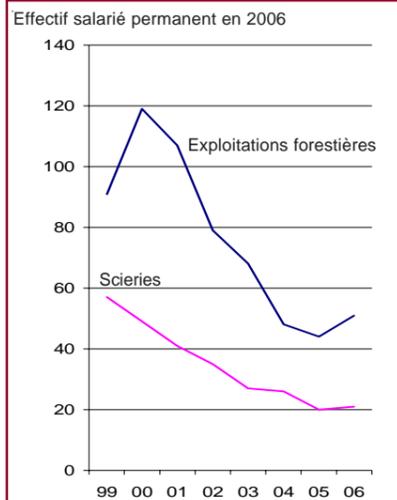
La production de produits connexes (plaquettes, écorces, chutes et débris) s'accroît en 2005



## 9 entreprises de plus

L'Île-de-France compte 87 entreprises d'exploitation forestière et de sciage en 2006, soit 9 de plus qu'en 2005, dont 6 pour les exploitations forestières. La part de ces dernières dans la récolte de la région remonte légèrement de 22 % à 25 %. L'essentiel du bois francilien reste donc récolté par des entreprises non franciliennes. Les scieries sont à présent 9, soit 3 de plus qu'en 2005.

### Exploitations forestières et scieries regagnent des salariés permanents



Source : Agreste - EAB 2006

de façon spectaculaire (+ 370%) pour atteindre 6 700 tonnes et retrouve ainsi son niveau de la fin des années 1990.

### Pour en savoir plus

L'information agricole et rurale régionale : <http://driaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr>  
 Agreste, la statistique agricole. Documents, chiffres nationaux et régionaux <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>  
 L'Inventaire forestier national : <http://www.ifn.fr>  
 L'Office national des forêts : <http://www.onf.fr>

Direction Régionale et Inter-départementale de l'Agriculture et de la Forêt  
 Service régional d'information et de statistiques économiques  
 18, avenue Carnot 94234 Cachan Cédex  
 Tél. : 01 41 24 17 46 - Fax : 01 41 24 17 45

### 87 entreprises en 2006

Nombre d'exploitations forestières et de scieries	
Ville de Paris	25
<b>Seine-et-Marne</b>	<b>30</b>
Yvelines	10
Essonne	7
Hauts-de-Seine	5
Seine-Saint-Denis	1
Val-de-Marne	1
Val-d'Oise	8
<b>Île-de-France</b>	<b>87</b>

Source : Agreste - EAB 2006

## Une reprise de l'emploi

Les entreprises enquêtées par l'EAB perdaient environ 15% de salariés permanents par an depuis l'année 2000. En 2006, ces effectifs ont à nouveau augmenté de 12,5 %, et même 16 % pour la branche exploitation forestière. Dans cette dernière, l'effectif salarié se situait entre 80 et 100 dans les années 90.

Les entreprises de ces deux branches sont des TPE (Très petites entreprises), et 41 % d'entre elles n'ont pas de salariés.

Numéro 92 - Août 2008

Exploitation forestière et scieries - Année 2006

## Une récolte dominée par les feuillus, écocertifiée à 35 %

### La baisse de la production régionale s'atténue

Après une hausse l'an dernier, le volume de bois récolté déclaré en Île-de-France est à nouveau en baisse en 2006. Cependant, cette diminution du volume (- 7 %) est à présent moins forte que celle observée depuis l'année 2000.

La récolte nationale croît en revanche pour la troisième année consécutive mais de façon très modérée (moins de 1,5 % cette année).

Après la tempête de décembre 1999 et la récolte record de l'année 2000, les volumes produits les

années suivantes ont fortement et constamment chuté, et ce en Île-de-France jusqu'en 2004. Ils ont été divisés par 3 en 4 ans ; le secteur francilien semble à présent se stabiliser sous le niveau pré-tempête.

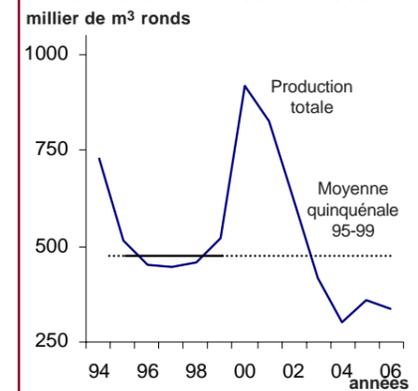
De même qu'en 2004 et 2005, la proportion de bois d'industrie est en 2006 l'une des plus faibles observées lors de ces 15 dernières années (32 %). Le bois d'œuvre reste la part majoritaire dans la récolte, puisqu'il en constitue près de la moitié. La progression la plus remarquable est néanmoins réalisée par le bois de feu qui représente déjà 21 % de la récolte, proportion la plus forte relevée depuis 1994.

Une chute d'un tiers de la récolte des Yvelines propulse mécaniquement encore plus avant la part relative de la Seine-et-Marne par rapport au volume régional puisque cette dernière passe de 55 % à 72 %, pour un accroissement d'à peine 6 % de la récolte seine-et-marnaise entre 2005 et 2006. Le Val-d'Oise quant à lui a accru sa récolte de 39 % et se place à présent au même niveau de contribution que les Yvelines, c'est-à-dire à 11 % de la récolte francilienne.

En 2006, la récolte de bois en Île-de-France s'est élevée à 336 850 m<sup>3</sup>, soit inférieure de 7 % à celle de 2005. Cette baisse de production est de 9 % pour le bois d'œuvre et de 19 % pour le bois d'industrie. Le volume récolté en 2006 reste inférieur d'environ 30% à la moyenne relevée durant la période 1994-1999 précédant la tempête historique, contrairement à la récolte nationale qui a retrouvé son niveau pré-tempête. Le bois d'énergie retrouve sa meilleure production depuis 10 ans.

### La production de bois semble se stabiliser sous le niveau pré-tempête

#### Evolution de la production totale de bois entre 1994 et 2006

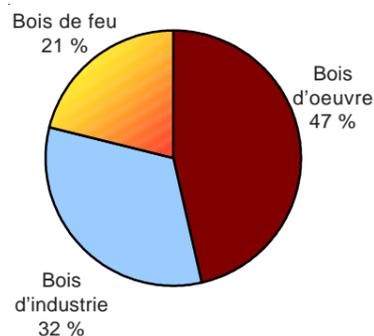


Source : Agreste - EAB 2006

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE

Directeur : Philippe Manguin  
 Directeur de publication : Yves Guy  
 Rédacteur en chef : Gérard Lamarq  
 Rédaction et composition : Alexandre Grenier  
 Dépôt légal : à parution  
 ISSN : 0246 - 1803

## Le bois d'oeuvre nettement en tête



Source : Agreste - EAB 2006

## L'écocertification

Système de traçabilité destiné à assurer au consommateur que les produits commercialisés proviennent de forêts gérées durablement.

## 35 % de bois écocertifié

Après une croissance soutenue, le volume de bois écocertifié récolté en Île-de-France marque le pas cette année. Il subit une baisse de 8 % identique à celle de la récolte francilienne globale. Le volume national certifié reste en revanche en forte croissance, quoique moins importante en 2006, de 32 %.

En Île-de-France, la proportion de bois certifié dans la récolte reste stable à 35 %. Toutefois, la situation francilienne contraste avec ce qu'on observe au plan national, où la récolte globale continue à augmenter légèrement. Le bois certifié y passe d'une proportion de 31 % de la récolte l'an dernier, à 41 % cette année.

Dans notre région, cette baisse du volume global écocertifié

s'explique par la chute du bois de feu certifié, de 55%, alors qu'il était en très forte croissance depuis deux ans. Cette catégorie revient ainsi du 10<sup>ème</sup> rang national au 19<sup>ème</sup>. Sa part dans le bois certifié régional régresse de 19 % à 9 %.

Les grumes certifiées progressent de 5 % et confortent donc leur avance dans le bois certifié globalement en baisse, en passant de 49 % de ce dernier à 55 %. La proportion du total des grumes dans la récolte régionale n'est que de 47 %.



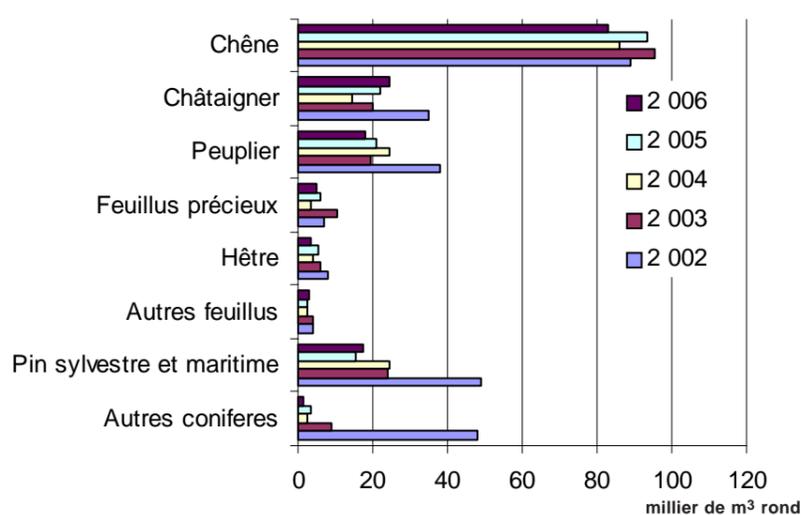
## Les grumes : 47 % de la récolte

Les grumes - le bois d'oeuvre - sont destinées au sciage, au tranchage ou au déroulage. Après la hausse de l'an dernier, leur récolte francilienne est en 2006 à nouveau en baisse, de près de 8 % (156 000 m<sup>3</sup>). Au plan national elle continue à augmenter au rythme de 2,8 %.

En 2006, la récolte régionale de grumes se compose à 88 % de bois issus de feuillus comme en 2005. La baisse de son volume s'explique par la diminution des grumes issues de feuillus (une diminution de 9 %), et notamment du chêne (représente à lui seul 53 % des grumes cette année 2006).

La production de grumes de feuillus baisse globalement à nouveau (de 9,2 %) après une pause en 2005. L'évolution francilienne de cette catégorie de produits suit la tendance nationale. Le châtaignier y fait exception et augmente quant à lui, un

## Production de grumes en baisse



Source : Agreste - EAB 2002, 2003, 2004, 2005, 2006

peu moins que l'an dernier, de 11 % (+ 7 % pour la France entière). Le chêne reste l'essence majoritairement exploitée, mais semble s'inscrire dans une période de baisse (-2 % /an en moyenne

entre 2002 et 2006). Le peuplier est dans une trajectoire plus marquée, et son volume diminue cette année encore de 15 %. Les bois précieux se maintiennent autour de leur volume moyen.

## 19 % de baisse pour le bois d'industrie

109 300 m<sup>3</sup> de bois d'industrie ont été récoltés. Ce volume baisse à nouveau en 2006, de 19 %. Il est constitué à 96 % de bois de trituration (pour papier et panneaux). Le reste regroupe notamment les bois de mine et les poteaux. Le volume national baisse également (de 2%), mais cette tendance négative est assez marquée en Île-de-France. Elle est une des deux régions les plus touchées par cette évolution avec le Nord-Pas-de-Calais. Elle se maintient toutefois au 19<sup>ème</sup> rang.

La part du bois d'industrie dans la récolte régionale totale continue à régresser d'environ -1,5 % par an. Elle n'est plus en 2006 que de 32 %.

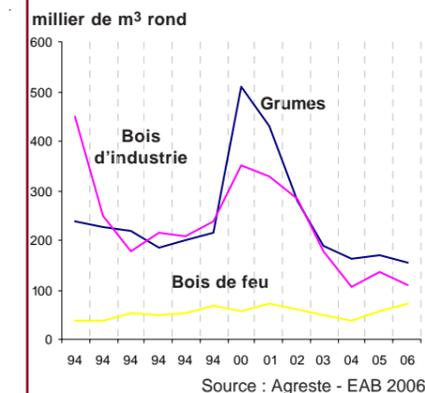
Le volume exporté (hors de la métropole) augmente de 33 % en

Île-de-France, à 9 550 m<sup>3</sup>, après plusieurs années de baisse dans un contexte national de hausse. Ce chiffre reste cependant très en deçà des exportations des dernières années.

Le volume récolté comporte 75 % de feuillus, à 68 % feuillus durs (charme, châtaignier, chêne et hêtre). Le volume de résineux augmente de 34 % pour atteindre 23 250 m<sup>3</sup>.

**Prix moyen du m<sup>3</sup> en 2005**  
(Donnée nationale, source ministère de l'Agriculture et de la Pêche)  
La hausse des valeurs finales des bois d'industrie s'est généralisée en 2005. Toutefois les évolutions sont très modérées dans l'ensemble, atteignant par exemple +5,6 % pour le Sapin et l'Épicéa.

## Baisse plus modérée pour les bois d'oeuvre et d'industrie



Source : Agreste - EAB 2006

Les chiffres de récolte des années antérieures à 2005 ont été recalculés suite à un changement du calcul des cubages récoltés : jusqu'à cette date, certaines essences étaient mesurées sur écorce (essentiellement les feuillus et certains conifères). Depuis l'enquête 2005, tous les volumes sont mesurés sur écorce.

## Le bois de feu retrouve son meilleur volume décennal

La récolte déclarée de bois de feu poursuit son augmentation spectaculaire en 2006. Elle a crû de 54 % en 2005 et de 26 % en 2006. Elle atteint 71 500 m<sup>3</sup> et retrouve son niveau de 2001, meilleure valeur depuis 10 ans.

Le bois de bûche représentait 98 % du bois d'énergie en 2005. Il a augmenté de 21%. L'augmentation du volume commercialisé de bois de plaquettes est encore plus rapide : il a été multiplié par 4,7. Le bois autoconsommé ou cédé à titre gratuit augmente à nouveau de 19 % en

2006 après un net recul de 59 % l'an dernier.

La récolte déclarée, si elle reste assez faible au vu de la production estimée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie en Île-de-France (500 000 m<sup>3</sup> selon une étude réalisée en 2004), permet de deviner le développement de la filière bois énergie en Île-de-France. La structuration d'un secteur encore marqué par une économie majoritairement souterraine laisse augurer d'une possible explosion des volumes déclarés dans les années à venir.



Exploitation forestière mécanisée en Île-de-France



## Méthodologie

Les enquêtes annuelles de branche visent à connaître la production en quantités physiques de la branche d'activité «exploitations forestières et scieries». Les données concernant le travail de la forêt ne sont donc pas exhaustives. Les entreprises et coopératives de travaux forestiers, les entreprises de sylviculture ou bien sûr les travaux faits par les particuliers pour eux-mêmes ne sont pas pris en compte. Depuis 1986, ces enquêtes ont été placées sous la responsabilité du Service Central des Enquêtes et Études Statistiques (SCEES) du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Elles sont généralement réalisées par les services régionaux de l'information statistique et économique et les services chargés de la forêt des directions régionales de l'agriculture et de la forêt. De 2001 à 2004, elles étaient réalisées par sondage au plan national, mais de manière exhaustive en Île-de-France du fait du faible effectif des entreprises de cette dernière. En raison du vieillissement des échantillons et de la suppression des cartes professionnelles de propriétaire exploitant et d'exploitant forestier par l'ordonnance du 17 juin 2004, les deux enquêtes de 2005 ont été réalisées de manière exhaustive dans toutes les régions. Le nombre d'entreprises se monte à 4 785 en France.